



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 1^{er} OCTOBRE 2009

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par lettres en date des **7 et 25 septembre 2009**, s'est réuni le **1^{er} Octobre à 18h30** à l'Hôtel de Ville de BLAGNAC.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur le MAIRE - Maire

Monsieur LOUMAGNE - 1^{er} Adjoint

Monsieur BERGON - Monsieur CARLES - Madame FOLI - Monsieur BIDOUILH - Monsieur BOUREAU - Madame COMBES - Monsieur TEJEDOR - Monsieur RIGOUT - Madame LABORDE - Madame COUFFIGNALS - Mademoiselle BUISSON - Madame CALVAIRAC.
Adjoints

Monsieur AJAS - Madame BASTIEN-CANDOTTI (jusqu'à la question n°15) - Monsieur BOYER - Madame CHEZE - Monsieur GOMEZ - Madame GUERY - Monsieur INDELICATO - Madame MASSETTE - Madame NENADITCH.

Conseillers Municipaux délégués

Monsieur BRIAND - Madame CAMBOULIVES (à partir de la question n°13) - Madame DEQUEKER-THEETEN - Madame IZAGA - Monsieur LEONARD - Madame POINSOT.

Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Madame BASTIEN-CANDOTTI – conseillère municipale – a donné pouvoir à **Monsieur INDELICATO** – conseiller municipal (à partir de la question n° 16)

Madame BENNAMA - conseillère municipale - a donné pouvoir à **Monsieur LOUMAGNE** - 1^{er} Adjoint

Madame BOUSQUET-FABRE – conseillère municipale - a donné pouvoir à **Monsieur BERGON** - adjoint

Madame COUDREAU - conseillère municipale - a donné pouvoir à **Monsieur AJAS** – conseiller municipal

Monsieur DUBOS - conseiller municipal - a donné pouvoir à **Monsieur BOYER** - conseiller municipal

Monsieur GABARRE - conseiller municipal - a donné pouvoir à **Madame FOLI** - adjointe

Monsieur RASTOUL - conseiller municipal - donné pouvoir à **Monsieur BRIAND** - conseiller municipal

ETAIT ABSENTE EXCUSEE :

Madame CAMBOULIVES – conseillère municipale (jusqu'à la délibération n° 12)

-
- Nombre de conseillers en exercice : **35**
 - Nombre de conseillers présents ou représentés : **34 (questions 1 à 12)**
 - **35 (questions 13 à 25)**
 - Dates de convocation : **7 et 25 septembre 2009**
 - Date d'affichage : **7 septembre 2009**
 - Date de l'envoi de l'ordre du jour comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibérations et de documents utiles à la préparation de la séance : **25 septembre 2009**

 - **Monsieur GOMEZ** a été désigné secrétaire de séance.

LORS DE CETTE SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009, LES QUESTIONS CI-DESSOUS ONT ETE ABORDEES ET LES DELIBERATIONS SUIVANTES ONT ETE ADOPTEES A L'UNANIMITE SAUF MENTION SPECIALE.

OUVERTURE DE SEANCE

Monsieur le Maire a rendu hommage à Madame LAMORT de GAIL, récemment disparue, ancienne élue municipale, fondatrice du « Relais », présidente d' « Inter Relais » durant vingt ans. Monsieur le Maire a ensuite demandé à l'assemblée de respecter une minute de silence.

DECISIONS DU MAIRE

RAPPORTEUR : **MONSIEUR LE MAIRE**
ET LES ADJOINTS CONCERNES

1. MONSIEUR LE MAIRE A RENDU COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES DEPUIS LE 15 JUIN 2009

Monsieur LEONARD a demandé des précisions concernant la décision relative aux travaux de rénovation de bureaux et de la salle des mariages à l'hôtel de Ville de Blagnac.

Monsieur BRIAND a également demandé des précisions sur la décision concernant le marché d'études relatives au plan de circulation de la ville.

CETTE QUESTION N'EST PAS SOUMISE AU VOTE

FINANCES ET INTERCOMMUNALITE

RAPPORTEUR : **MONSIEUR CARLES**

2. DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES:

- 36 400 € de subventions complémentaires,
- 25 000 € de crédits supplémentaires accordés à la Direction du Patrimoine afin de procéder à divers ajustements,
- 28 670 € de compléments de crédits accordés au Centre Technique Municipal,
- 43 406 € d'inscription complémentaire pour régler une dépense incombant au budget de l'eau, mais portant sur des exercices antérieurs au transfert de compétence à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse,
- 10 000 € d'achat de matériels pour la lutte contre la pandémie grippale,
- 26 900 € de supplément de crédit permettant de régler les dépenses d'approvisionnement en carburant des véhicules transférés à la Communauté Urbaine,
- 9 720 € d'inscription supplémentaire pour la mise en place d'une convention de collaboration avec un laboratoire de recherche dans le cadre d'une convention « CIFRE » (Convention Industrielle de Formation pour la Recherche),
- 4 842 € de divers ajustements de crédit.

RECETTES :

Les inscriptions nouvelles s'élèvent à 9 050 € correspondant à diverses participations versées dans la cadre du contrat CIFRE.

Le total des dépenses étant de 175 254 € et celui des recettes de 9 050 €, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une diminution de 166 204 € de l'autofinancement budgétaire prévisionnel.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Cette décision modificative est l'occasion d'inscrire 288 750 €uros de dépenses nouvelles, correspondant à :

- 49 800 € d'acquisition de divers matériels techniques,
- 10 950 € d'inscription supplémentaire pour du mobilier,
- 228 000 € d'ajustements sur les écritures d'opérations sous mandat des Terrains de Grands Jeux suite à l'avenant n°4 adopté par décision du 23 juillet 2009.

RECETTES:

Les inscriptions nouvelles sont les suivantes :

- 114 000 € d'ajustements sur les écritures d'opérations sous mandat des Terrains de Grands Jeux,
- 1 232 837 € de subventions d'investissement accordées par divers organismes.

Suite à la diminution de l'autofinancement budgétaire (- 166 204 €) et la prise en compte des nouvelles recettes d'investissement (1 346 837 €), la section d'investissement est en suréquilibre de 1 058 087 €.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2008 AU BUDGET « SERVICE AIDE À DOMICILE »

RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	7 887,10 €
<i>A/ EXCEDENT au 31/12/2008 Report à nouveau excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation 2010</i>	7 887,10 €
<i>B/ DEFICIT au 31/12/2008 Déficit au 31/12/2008</i>	<i>Néant</i>

4. BUDGET « SERVICE AIDE A DOMICILE » 2010

RECETTES <i>Section d'investissement</i> <i>Section de fonctionnement</i>	<i>0,00 €</i> <i>606 000,00 €</i> TOTAL 606 000,00 €
DEPENSES <i>Section d'investissement</i> <i>Section de fonctionnement</i>	<i>0,00 €</i> <i>606 000,00 €</i> TOTAL 606 000,00 €

5. SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2009

SPORTS

- **GUIDON SPRINTER CLUB BLAGNACAIS** 500,00 €
Subvention exceptionnelle pour financer les frais de déplacements de l'équipe « jeunes » à Tempère en Finlande.

- **AMICALE DES ANCIENS DU B.S.C. RUGBY « LES CAOUECS »** 1 500,00 €
Subvention exceptionnelle liée à la célébration du 40^{ème} anniversaire de l'association.

- **PETANQUE CLUB BLAGNACAIS DU PARC** 600,00 €
Subvention exceptionnelle pour le financement des frais de déplacements aux Championnats de France à Nevers.

- **BLAGNAC TENNIS CLUB** 30 000,00 €
Versement par anticipation d'une partie de la subvention 2010 suite à la montée en division supérieure.

VIE LOCALE ET JUMELAGES

- **INVENTEURS ET INNOVATEURS DE LA REGION MIDI-PYRENEES** 1 500,00 €
Subvention exceptionnelle pour financer l'organisation du salon « Blagnac Innov' » du 24 au 27 septembre 2009.

6. PROROGATION DES CONVENTIONS DE MISES A DISPOSITION DE MOYENS AVEC LE SIVOM « BLAGNAC CONSTELLATION »

Pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2010, concernant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'instruction des droits des sols et l'aide à la recherche d'emploi.

AMENAGEMENT ET TRAVAUX

RAPPORTEUR : MONSIEUR BERGON

7. SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE LA HAUTE-GARONNE (SDEHG) : ACCEPTATION DE LA CHARGE FINANCIERE AFFERENTE A LA COMMUNE

A - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, RUE DES MARGUERITES

Coût total des travaux : 229 928 € dont 65 586 € à la charge de la commune

B - TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGNE E

Coût total des travaux : 441 059 € dont 133 041 € à la charge de la commune

C - RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ISSU DES POSTES P11 NORMANDIE, P12 LORRAINE, P14 ROUMEGAS

Coût total des travaux : 616 526 € dont 178 543 € à la charge de la commune

D - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU DU P25 MERMOZ

Coût total des travaux : 301 668 € dont 87 362 € à la charge de la commune

E - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES AZALEES, DES LAURIERS ET IMPASSE DES ORMES

Coût total des travaux : 139 565 € dont 40 418 € à la charge de la commune

8. DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE GARONNE POUR LES TRAVAUX :

A - D'AMENAGEMENT DE LA CUISINE WEIDKNETT (montant : 15 447,15 € HT)

B - D'AMENAGEMENT DE DEUX BUREAUX DANS LES LOCAUX DE LA DIRECTION JEUNESSE ET EDUCATION (montant : 10 502,97 € HT)

C - DE FOURNITURE ET DE POSE DE JEUX ET DE SOLS SOUPLES DANS DIVERS LIEUX (montant : 125 418,00 € HT)

D - DE REFECTION DU L'AUVENT ET DE LA FOSSE A NEIGE DE LA PATINOIRE (montant : 44 441,12 € HT € HT)

COMMANDE PUBLIQUE

RAPPORTEURS : MADAME **FOLI** ET MADAME **CALVAIRAC**

9. REFONTE DES SITES INTERNET DE LA VILLE : ATTRIBUTION D'UNE PRIME AUX CANDIDATS POUR LA REALISATION D'UNE MAQUETTE

Procédure de consultation adaptée restreinte avec versement d'une prime forfaitaire de 800 € aux candidats sélectionnés (5 maximum) ayant remis des avant-projets conformes au règlement de la consultation

URBANISME

RAPPORTEUR : MONSIEUR **BIDOUILH**

10. TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE (2^{EME} TRANCHE) : AUTORISATION DE DEPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE CORRESPONDANT.

- *restauration de la charpente et la couverture des chapelles latérales et de la sacristie*
- *restauration des peintures murales*
- *restauration de l'autel et de la mosaïque de la chapelle du Sacré-Cœur*
- *restauration intérieure de la sacristie*
- *restauration des façades*

11. MODIFICATION D'UNE SERVITUDE (AVEC MADAME ABESCAT)

Modification demandée : largeur de la servitude de réseaux à 4 mètres au lieu de 7 mètres

12. ZAC DU GRAND NOBLE : AVENANT A LA CONVENTION D'OPERATION DE CONSTRUCTION AVEC LE PÔLE EMPLOI

La convention d'opération prévoyait la réalisation de 810 m² de SHON maximum autorisée pour la réalisation de bureaux et d'un logement de fonction, étant précisé que le terrain ne pourrait recevoir de « constructions légères sans fondations, temporaires ou mobiles ».
En raison du contexte économique actuel, l'augmentation du public accueilli nécessite temporairement l'organisation d'ateliers supplémentaires.

L'avenant concerne donc l'aménagement d'une salle de réunion supplémentaire dans des locaux modulaires (type « bungalow »), et ce de manière temporaire jusqu'au 31 décembre 2010.

13. INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE, LES BAUX COMMERCIAUX ET LES TERRAINS PORTANT OU DESTINES A PORTER DES COMMERCES ENTRE 300 ET 1000 M² - DELIMITATION DE PERIMETRES

Trois périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité délimités : le centre-ville constitué des rues Sarrazinière, Bacquié-Fonade, du Vieux Blagnac, Croix-Blanche, Prosper Ferradou, Pasteur et Lavoisier), la place des Marronniers et la place de Catalogne.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

RAPPORTEUR : MONSIEUR **BOUREAU**

14. INSONORISATION DES LOGEMENTS CONCERNES PAR LE PLAN DE GÈNE SONORE DE L'AERODROME TOULOUSE-BLAGNAC : AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE (2009-2011) POUR LE SOUTIEN FINANCIER AU DISPOSITIF D'AIDE AUX RIVERAINS AVEC LA SOCIETE AEROPORTUAIRE TOULOUSE-BLAGNAC :

Suite au bilan de l'année 2008 et au prévisionnel pour la période 2009 à 2011, un excédent de trois millions d'euros est dégagé. Il est proposé de suspendre le versement du fonds complémentaire financé par les collectivités riveraines en 2009 et de prolonger la convention jusqu'en 2012.

ENFANCE ET EDUCATION

RAPPORTEUR : MADAME **COMBES**

15. DEMANDES DE SUBVENTIONS A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET AU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE :

A - POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DES STRUCTURES PETITE ENFANCE (montant : 14 411,91 €)

B - DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE. (montant : 70 468 €)

TRANSPORTS ET CIRCULATION

RAPPORTEUR : MONSIEUR **TEJEDOR**

16. AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAIN (PDU) :

Transports en commun : constitution d'un réseau structurant maillé.

1. Desserte de l'aéroport et du Parc des expositions par un TCSP

- desserte de l'Aéroport, du parc d'activités aéroportuaires et du parc des expositions par un mode performant de TCSP,*
- liaison avec la gare Matabiau,*
- démarrage rapide des études*
- échéances compatibles avec la programmation des projets (exemple, parc des expositions)*

2. Desserte de l'aéroport par les lignes express

- *communiquer à la ville de Blagnac les résultats des études socio-économiques pour chaque ligne express,*
- *dans l'attente de la mise en place de la desserte aéroport par un TCSP, fréquence de 15 minutes pour la navette aéroport*
- *cadencements attractifs et tarification intégrée*

Modes doux :

1. Usage du vélo :

- *mise en place des parcs à vélo sécurisés à quelques stations clés du tramway*
- *extension du service de location de vélo « automatisé » (type VélôToulouse) sur les communes proches de Toulouse*

1. Pratique de la marche :

- *réflexion sur la création de zones à priorité piétonne et plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.*

Usage de la voiture :

- *prévoir la desserte Nord de l'aéroport*
- *le projet de prolongement de la RD 902 (entre Blagnac/Beauzelle et Seilh et la liaison RD 2/Eurocentre est essentiel*

Logistique Urbaine :

- *création de pôles d'échanges avec lignes de transport public cadencées et cohérentes, services à la personne, aménagement physique des arrêts de transport public et des cheminements piétons au sein des pôles.*

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

28 VOIX POUR

**DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR » CONDUIT PAR
BERNARD KELLER**

4 ABSTENTIONS

3 ABSTENTIONS DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »

CONDUIT PAR REGIS LEONARD

1 ABSTENTION DE MADAME IZAGA DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »

3 VOIX CONTRE

DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »

CONDUIT PAR SACHA BRIAND

CULTURE

RAPPORTEUR : MADAME **LABORDE**

17. ODYSSEUD SPECTACLES – ACCEPTATION DE SUBVENTIONS :

*A – DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE POUR LA PROGRAMMATION
2008/2009 (montant : 130 000 €)*

*B – DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
(DRAC)/MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION POUR
L'ACTION D'EOLE DANS LE CADRE DE SA RESIDENCE A ODYSSEUD (montant : 12 500 €)*

DESIGNATIONS COMPLEMENTAIRES

RAPPORTEURS : MONSIEUR **LOUMAGNE** ET MONSIEUR **BERGON**

18. CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL :
DELIBERATION MODIFICATIVE A LA DELIBERATION EN DATE DU 9 DECEMBRE 2008 SUITE A
UNE OBSERVATION DE LA PREFECTURE :

Désignation de Monsieur le Maire en qualité de président.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :
28 VOIX POUR
DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE
« BLAGNAC A CŒUR » CONDUIT PAR BERNARD KELLER
7 ABSTENTIONS :
4 ABSTENTIONS DU GROUPE
« CHANGEONS D'AVENIR » CONDUIT PAR SACHA BRIAND
ET 3 ABSTENTIONS DU GROUPE
« MIEUX VIVRE A BLAGNAC » CONDUIT PAR REGIS LEONARD

19. COMMISSION EXTRA-COMMUNALE D'ACCESSIBILITE HANDICAPÉS :
MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION :

Désignation d'un membre supplémentaire (représentant des usagers).

RESSOURCES HUMAINES

RAPPORTEUR : MONSIEUR **LOUMAGNE**

20. MODIFICATIONS DE DUREES HEBDOMADAIRES DE TRAVAIL

21. CREATIONS D'EMPLOIS

**22. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT D'UN AGENT DANS LE
CADRE DU CHAMPIONNAT DE CROSS DES POLICES**

**23. REMUNERATION DES EMPLOIS DES INTERVENANTS CONTRACTUELS DES
ATELIERS D'ART DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DES
MAISONS DE LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES**

**24. ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE RELATIVE
A L'ACCES AU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE BLAGNAC DES PERSONNELS
DE LA VILLE TRANSFERES AU GRAND TOULOUSE**

DIVERS

RAPPORTEUR : MONSIEUR INDELICATO

25. SOUTIEN DE LA COMMUNE AU COMITE CANTONAL DE DEFENSE DE LA POSTE

DELIBERATION ADOPTEE PAR :
32 VOIX POUR
28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE
« BLAGNAC A CŒUR » CONDUIT PAR BERNARD KELLER
3 VOIX DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »
CONDUIT PAR REGIS LEONARD
1 VOIX DE MADAME IZAGA DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »

N'ONT PAS PARTICIPE AU VOTE :
Monsieur BRIAND, Madame DEQUEKER-THEETEN, Monsieur RASTOUL
(ayant donné pouvoir à Monsieur BRIAND)
DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR » CONDUIT PAR SACHA BRIAND

QUESTIONS ORALES

Madame POINSOT a fait deux observations :

- plusieurs personnes demandent que les jets d'eau de la place Jean-Louis PUIG ne fonctionnent pas le samedi matin, jour de marché, parce qu'ils gênent les commerçants.
- des personnes habitant le quartier du « Plateau » (Aérogare) ont des problèmes pour accéder à leur logement et en sortir.

MONSIEUR LE MAIRE répond que les enfants et leurs mamans apprécient au contraire beaucoup ces jets d'eau et concernant les problèmes d'accès du quartier Aérogare, dus aux travaux actuellement en cours, les services municipaux sont au courant et les prennent en compte.

**AUCUNE AUTRE QUESTION N'AYANT ETE ABORDEE,
MONSIEUR LE MAIRE A LEVE LA SEANCE A 21 h00**

**LE TEXTE COMPLET DES DELIBERATIONS PEUT ETRE CONSULTE EN MAIRIE.
LE PROCES-VERBAL INTEGRAL DE LA SEANCE SERA CONSULTABLE A L'HOTEL DE VILLE
DES SA RETRANSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES DELIBERATIONS.**